

ECONOMIE POLITIQUE DES REFORMES : LES DEPENSES PUBLIQUES ENTRE RATIONALITE ECONOMIQUE ET RATIONALISATION DES CHOIX

Tahar ZIANI * & Ahmed TOUIL **

* Chargé de Cours, et ** Maîtres de Conférences :
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE ET DE GESTION.
UNIVERSITE ABOU BEKR BELKAID , TLEMCEM .

INTRODUCTION :

A l'heure où l'intervention financière et monétaire de l'état est accentuée dans les économies de marché développées, pour des objectifs tant économiques – relance économique, redéploiement industriel, croissance ... , que sociaux – réduction du chômage, sauvegarde du pouvoir d'achat que politique et écologique – électoralat, pollution, il est prôné à l'Algérie que l'issue de la crise économique passe par le désengagement de l'état de l'économie – libéralisation de l'économie – notamment par la réduction du déficit budgétaire et donc la réduction des dépenses publiques .

Or l'on sait que les dépenses publique existent d'abord parce qu'elles ont un niveau incompressible ensuite, parce qu'elles pallient la défaillance de l'agent économique privé. Elles sont effectuées dans le but de générer des affects soit direct, soit indirect, soit secondaire à différents niveaux spatiaux, temporels ou relationnels, sur l'activité économique.

Certes les dépenses budgétaire ne doivent pas être disproportionnées avec les affects réalisés ou potentiels (selon le terme de leur production) mais sans l'existence d'un volume de dépenses « acceptable » il ne pourrait y avoir de dynamique économique et ce par extension à la conception keynésienne (de financement) des dépenses publiques pour susciter la demande nationale.

A l'inverse une réduction des dépenses publiques a pour corollaire logique une baisse, ou négation de l'impôt .puisque l'état n'as plus en charge certaines fonctions (économique ou sociale) alors il n'a pas besoin de tant de ressources et donc de tant d'impôts :

L'impôt doit juste financer la dépense qui est sa justification première.

Or dans cette phase de transition à l'économie de marché on assiste non seulement à une réduction des dépenses publique, par la réduction d'investissement direct de l'état, mais à l'alourdissement et multiplication de l'impôt et du fisc en général qui pourrait dans une serine mesure, sans réduire pour autant les dépenses, combler le déficit .pourquoi alors cette attitude négative de l'état ?

Les mesures fiscales et l'impôt doivent rendre compatibles le rythme et la croissance de la demande et le rythme et la croissance de la capacité productive.

Autrement le système fiscal doit – être à même d'encourager .la demande qui disposerait alors d'un pouvoir d'achat réel conséquent :

L'investissement pour l'offre de biens économiques, laquelle offre susciterait la création des investissements (amont) et (aval) d'où l'expansion économique et le redéploiement industriel tant recherché par notre «économie nationale ».

C'est dire que la rationalisation des choix de dépenses publiques doit – être axée dans ce sens .pour cela nous supposons qu'elle doit reposer sur les critères d'efficacité et d'efficience économique appréhendés aux deux niveau principaux l'économie et le social.

PROBLEMATIQUE :

Cependant à l'intérieur de ces deux sphères les choix sont difficiles à opérer étant données les ressources limitées dont dispose l'état.

Pour cela les critères de décision, pour la sélection des secteurs à privilégier, sont à même de répondre à l'entraînement de plus d'affects possibles notamment d'affects directs.

Appliqués à la demande et à l'investissement les critères d'efficacité et d'efficience mesurés de manière spécifique, on pour objet la motivation du travailleur et celle de l'investisseurs : ce qui signifie l'augmentation réelle du pouvoir d'achat du salarié et celle de l'offre de bien donc de la capacité productive.

En ce qui concerne notre propos des clarifications doivent être apportées a notre problématique et a commencer par l'explication des termes et concepts qui figurent dans le titre de notre communication :

Premièrement : nous utilisons l'expression « choix étatique » et non publiques parce que :

A- d'une part la terminologie publique est consacrée généralement à l'offre, et l'intervention de l'état, des seuls biens collectifs et sous-entend une économie de marché développé dans ce cas l'état supplée la défaillance du marché et par delà l'absence de l'investisseur privé.

B- d'autre part, dans un économie telle que la notre, en crise et en transitions vert l'économie de marché l'état fait face au « péril »sur deux fronts :

Celui de l'économique ou les projets sont colossaux et échappent à l'agent privé et celui du social, qui par définition, est non producteur de profit et donc non motivant pour cette même agent économique privé .les dépenses de l'état on pour but de prendre en charge le secteur économique pour sa redynamisation et le secteur social pour sa motivation.

Encore faut il définir l'état comme l'ensemble des organes économique et administratifs.

Relevant d'un même décideur central ou pouvoir politique .c'est pour ces deux principales raison que l'expression dépense étatiques est préférée à celle notoire de dépenses publiques.

Deuxièmement : la rationalité économique quoique concept, toujours controversé, est par définition la recherche du non gaspillage des ressources qui dans leur affectation doivent être optimisées.

En ce sens elle est différente de la rationalisation (1),(2) qui elle s'applique en premier lieu aux choix , à la sélection des secteurs d'intervention , ambivalents , concurrents et alternatifs, sous-entendant aussi le facteur temps parce que à un certain moment il faut opter pour tel ou tel choix au risque de perdre les affects positifs attendus ou recherchés et d'atteindre un coût d'opportunité aux conséquences lourds , ainsi la rationalisation est à même de limiter de minimiser , la gaspillage économique des ressources .

Troisièmement : rationalité et rationalisation sont donc deux concepts complémentaires :

La rationalité supposant la rationalisation, mais par contre la rationalisation, étant donnés ses déterminants, n'induit pas nécessairement, la rationalité. (Le temps).

Quatrièmement : si la rationalité relève plus du calcul économique privé (efficience) la rationalisation repose plus sur un calcul économique public (efficacité).c'est ce type de relation nécessaire entre rationalité et rationalisation qui est à étudier .d'ou le choix du titre du thème n'est pas fortuit mais répond à une préoccupation bien réelle.

En affect, « les dépenses étatiques économique et rationalisation des choix budgétaires » est un titre déjà évocateur de la situation de notre économie nationale, de l'attitude et donc du comportement à l'égard cet état économique du décideur politique, et de manière générale du projet social algérien.

Assainir le budget de l'état , par la réduction des dépenses étatiques , n'est pas une entreprise aisé et ce pour n'importe quelle économie nationale .cela est d'autant difficile pour un état qui a , à la fois,la charge de l'économie et celle du sociale .une économie en crise et une proposition alarmante de chômeurs engendrent impérativement des décisions rapides et des dépenses ,ou investissements ,conséquent à l'ampleur de ce dysfonctionnement .l'importance et la sélection minutieuse des domaines,voire des branches,d'intervention des dépenses relèveraient d'une analyse plus qu'in fine.

Ainsi, l'étude de ce phénomène de comportement de l'état nous incite à adopter la démarche suivante :

- Etudier de manière susciter les contraintes qui pèsent sur le rôle traditionnel de l'état notamment à son niveau d'agent garantissant la stabilité économique.
- A faire une évaluation sommaire de l'action de l'état de travers des coefficients d'efficience qui sont limités à la disponibilité des statistiques

Deuxièmement : la rationalité économique quoique concept, toujours controversé, est par définition la recherche du non gaspillage des ressources qui dans leur affectation doivent être optimisées.

En ce sens elle est différente de la rationalisation (1),(2) qui elle s'applique en premier lieu aux choix , à la sélection des secteurs d'intervention , ambivalents , concurrents et alternatifs, sous-entendant aussi le facteur temps parce que à un certain moment il faut opter pour tel ou tel choix au risque de perdre les affects positifs attendus ou recherchés et d'atteindre un coût d'opportunité aux conséquences lourds , ainsi la rationalisation est à même de limiter .de minimiser , le gaspillage économique des ressources .

Troisièmement : rationalité et rationalisation sont donc deux concepts complémentaires :

La rationalité supposant la rationalisation, mais par contre la rationalisation, étant donnés ses déterminants, n'induit pas nécessairement, la rationalité. (Le temps).

Quatrièmement : si la rationalité relève plus du calcul économique privé (efficience) la rationalisation repose plus sur un calcul économique public (efficacité).c'est ce type de relation nécessaire entre rationalité et rationalisation qui est à étudier .d'où le choix du titre du thème n'est pas fortuit mais répond à une préoccupation bien réelle.

En affect, « les dépenses étatiques économique et rationalisation des choix budgétaires » est un titre déjà évocateur de la situation de notre économie nationale, de l'attitude et donc du comportement à l'égard cet état économique du décideur politique, et de manière générale du projet social algérien.

Assainir le budget de l'état , par la réduction des dépenses étatiques , n'est pas une entreprise aisée et ce pour n'importe quelle économie nationale .cela est d'autant difficile pour un état qui a , à la fois, la charge de l'économique et celle du sociale .une économie en crise et une proposition alarmante de chômeurs engendrent impérativement des décisions rapides et des dépenses ,ou investissements ,conséquent à l'ampleur de ce dysfonctionnement .l'importance et la sélection minutieuse des domaines,voire des branches,d'intervention des dépenses relèveraient d'une analyse plus qu'in fine.

Ainsi, l'étude de ce phénomène de comportement de l'état nous incite à adopter la démarche suivante :

- Etudier de manière suscite les contraintes qui pèsent sur le rôle traditionnel de l'état notamment à son niveau d'agent garantissant la stabilité économique.

- A faire une évaluation sommaire de l'action de l'état de travers des coefficients d'efficience qui sont limités à la disponibilité des statistiques

Durant la période étudiée P.I.B. et déficit ont évolué de manière croissante : le P.I.B. passant de 1 en 1970 à 11,17 en 1987, tandis que le déficit est passé de 1 à environ 5 fois, son montant de base, en 1987.

En termes de taux de croissance, donc, le déficit budgétaire connaît un rythme lent par rapport à celui du P.I.B. si bien que l'écart de croissance va en s'amplifiant (de 1,59 à 6,43) avec toutefois une exception, en 1977, passant alors à +0,33. en cette année.

Terminale des plans d'industrialisation, la croissance du déficit égalise presque celle du P.I.B. ce qui est un déficit alarmant cela aurait dû éveiller la conscience du décideur public. Pour les autres périodes, notamment celle de 1983 et 1987 l'écart de croissance se révèle, relativement, important, ceci par suite d'un ralentissement marqué des investissements productifs publics. mais le revers a été qu'il a induit, en même temps un fléchissement de l'activité économique nationale qui est le résultat de la réduction des dépenses de fonctionnement (investissement de remplacement, de maintenance....).

TABLEAU n°1

Evolution du P.I.B. et du déficit budgétaire (1970-1991)

année	1970	1974	1977	1980	1983	1987	1990	1991
1-évolution P.I.B. en % (par /à 1970)	1	1.96	3.11	5.8	8.35	11.17	19.16	30.11
2-déficit budgétaire proportion du P.I.B. en %	8.25	1.55	7.35	4.70	1.82	3.52	*2.23	*6.73
Evolution en % (par /à 1970)	1	0.37	2.78	3.31	1.84	4.77	5.20	24.68
Ecart de croissance (1-b)	0	+1.59	+0.33	+2.49	+6.51	+6.4	/	/

Ce tableau, et les suivants, est élaborés à partir des sources :

-O.N.S. : différents numéros

-world tables 1995.

-rapport du programme gouvernementale 1995.

3. CONSEQUENCES :

Ce qui nous fournit une première approche du comportement de l'état à l'égard du déficit budgétaire. La réduction de celui s'effectuant au détriment de l'activité économique, qui connaît un certain blocage dans son fonctionnement. ce qui engendra un nouveau problème.

Celui-ci consisterait en la relance de la production, or celle-ci nécessite la disponibilité des ressources, lesquelles ressources ne peuvent provenir de l'intérieur étant donné l'état de l'économie. la conséquence en est ce paradoxe insoluble né de la réduction délibérée du déficit. Sa seule solution réside en le recours à plus d'endettement extérieur ce qui hypothèque, par ailleurs, la marge de manœuvre du décideur public.

Il faut signaler toute fois que cette politique de réduction importante des investissements public, à tout les niveaux, a eu pour résultat positif un excédent budgétaire de l'ordre de :

- 2.23 % du P.I.B. en 1990
- 6.73 % du P.I.B. en 1991
- 0.006% du P.I.B. en 1992

C'est dire qu'à la veille de la période d'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel, l'économie nationale connaît un solde positif mais avec toute fois des goulots d'étranglement du fonctionnement de l'économie .celle-ci se trouve alors dans un besoin de financement « quotidien » plus qu'alarmant ; n'arrivant pas à s'autofinancer il lui fallait recourir , comme à l'accoutumée, à l'emprunt.

4-la période d'ajustement :

cette période est marquée par un retour à la situation, qu'on pourrait qualifier de « normale », d'un déficit permanent et beaucoup plus important que celui de la période intérieure marquée par un excédent .les proportions du déficit atteignent alors les taux de 8,8% ;2,8% ;4,4% du P.I.B. pour respectivement 1993,1994,1995.

Une comparaison, des taux de croissance durant cette période, montre que le déficit a cru beaucoup plus rapidement que le P.I.B. en effet, les taux sont de l'ordre de 1,96 ; 1,40 ; et 1,78 pour le déficit alors que pour le P.I.B. ils ne sont que de 1,05 ;1,38, et 1,70. ce qui nous laisse déduire des écarts, de l'importance de 0,91 ; 0,02 ; et 0,08 en faveur du déficit.

On constatera que ces écarts n'ont pas dépassé l'unité .ce qui ne signifie pas pour autant que la situation est saine, au contraire.

Si l'écart s'est stabilisé à ces niveaux c'est qu'il y a eu, entre temps, l'entrée en jeu (dans l'économie) d'un certain nombre de facteurs dus, justement, à la politique d'ajustement.

La conjugaison de ces facteurs a atténué, sans toutefois la réduire, l'importance du déficit .cette période a été marquée par la dévaluation du dinar et l'augmentation des recettes qui en découlent (6).

En effet, la dévaluation monétaire a été portée à un taux réel de 50% ; ce qui a généré :

- une augmentation des recettes douanières et celle de la fiscalité pétrolière.
- Des recettes exceptionnelles de la banque centrale.
- Des bénéfices réalisés dans le domaine de l'énergie par suite de l'augmentation des prix de consommations de ces produits énergétiques.

En fait l'ensemble des recettes budgétaires a augmenté de 52,8% pour la période allant d'avril 1994 à mars 1995, alors qu'il ne connaît qu'un taux de 38,4%, quand même !

Durant la période 1993/1994.

Par conséquent on peut réduire que si la politique d'ajustement notamment à son niveau de libération des prix, a donné une poussée en faveur des recettes, elle a tout, autant sinon plus, généré des dépenses et par conséquent le déficit budgétaire.

Tableau n°02

Période d'ajustement (1992-1995)

Année	1992	1993	1994	1995
1. B.I.P. évolutif (1992)	1	1.05	1.38	1.70
2. déficit budgétaire proportion du P.I.B.(en%)	/	8.8	2.8	4.4
évolution par /à 1992	1	1.96	1.40	1.78
écart de croissance (1-b)	0	-0.91	-0.02	-0.08

Source : *idem*.

2^{ème} Partie :

Evaluation de L'Action de L'Etat

L'action de l'état s'exprime par l'intervention, à coup de dépenses publiques, dans les domaines économique et social. aussi pour en mesurer l'impact il est des instruments qui puisse aider à en donner une évaluation ne serait –ce qu'approximative. Pour notre part nous essaierons de considérer les ratios d'efficacité et d'efficacités pour étayer notre analyse et nos conclusions.

En référence à CHAUD(7), LERATEILLE(8) et G.C.MC Kendrick(9), l'efficacité est définie comme le rapport entre l'output et l'input et relève de l'exécutant ; tandis que l'efficacité rapporte l'objectif à l'input et est du ressort du décideur.

Nos ratios seront exprimés en termes de taux de croissance afin d'éviter tout élément à même d'en biaiser la mesure. ils toucheront à la fois le domaine purement économique, celui de la production, et le domaine sociale. c'est que dans cette phase très difficile que traverse l'économie algérienne, particulièrement dans sa version de transition, les dépenses étatiques seront à même :

1- de produire l plus d'effets économiques, notamment celui de dégager un surplus qui est l'expression même de l'élargissement de l'assiette de l'impôt.

L'impôt aura donc pour origine une assiette permanente et conséquente qui ne peut-être que la sphère de la production .par ailleurs les dépenses productives ont cet avantage de distribution des revenus et par conséquent la création d'emplois permanents.

2- de motiver le travailleur a produire plus soit par l'augmentation des revenus émanant de transferts ce qui lui permettra d'accéder a plus de biens marchands ; soit encore par l'augmentation de l'offre des bien publics que nous considérons comme des conditions d'amélioration du travail.

- Si par définition nous savons que tout choix est toujours effectué de manière marginale,il n'en demeure pas moins qu'il doit prendre en considération les critères d'efficience, pour éviter le gaspillage des ressources économiques,et d'efficacité pour mesurer la réalisation par rapport aux objectifs tracés et qui en constituent la politique économique et sociale dans sa globalité.

- Si l'efficacité peut se déduire de la seul efficience on ne peut alors s'intéresser qu'au calcul du ratio d'efficience. Celui-ci est formulé de la manière suivante :

$$\text{Efficience} = e = \frac{\Delta a/a}{\Delta b/b} \text{ tel que } a = \text{output}$$

b =input

Ce qui peut s'écrire :

$$e = \frac{\Delta a}{\Delta b} \times \frac{b}{a}$$

Autrement e est égale à la productivité marginale fois l'intensité de la grandeur b par rapport à a : qui signifie : toute variation de « a » a été générée par la variation d'une unité de b. calculé par rapport à une année de base ce ratio exprime à une date donnée un rythme de croissance : résultat de la conjugaison de la productivité marginale et du coefficient b/a.

D'ailleurs, notre hypothèse est que nous faisons une analyse des faits et non une analyse normative laquelle s'appuierait sur la manière et les critères qui ont amené le décideur à agir comme il l'a fait.

1-EVALUATION DE L'ACTION ETATIQUE AU NIVEAU DE L'ECONOMIQUE

il s'agit, dans ce cadre d'analyse, de confectionner des ratios d'efficience .comme avancé plus haut nous ne prendrons en compte que les taux de croissance. Nous considérons comme output donc ou numérateur du ratio le taux de croissance du P.I.B. d'ailleurs le P.I.B.(11), qui constituera notre référence essentielle – toutes les grandeurs envisagées dans cette étude sont rapport à cet agrégat –pour la simple raison que l'ensemble des actions combinées de l'état –seul agent économique puissant –ont pour résultat final la croissance du P.I.B.

par ailleurs l'input prendra deux grandeurs, exprimées toujours en termes de taux de croissance, celle de la totalité des étatiques, qui ont des affects directs et indirectes sur le P.I.B. ; et celle particulièrement de l'investissement net qui en principe a un effet direct sur la croissance du P.I.B.

par conséquent, et de la sorte, nous arrivons à élaborer deux ration d'efficience différents chacun ayant sa propre signification et sa propre interprétation.

- Un ration d'efficience économique globale.
- Un ratio d'efficience économique simple.

a) efficience économique globale.

Elle met en rapport le taux de croissance du P.I.B. et le taux de croissance des dépenses étatiques pour la période 1990 date de référence et 1995 année terminale, comme le montre le tableau suivants.(n°03)

Nous constatons que le rapport est proche de l'unité ce qui signifie une croissance proportionnelle entre les deux agrégats considérés. Toute variation dans les dépenses, n'a eu qu'une variation équivalamment le P.I.B.

Tableau n°03

Efficacité économique :

$$\frac{\text{TX } C \uparrow \text{ PIB}}{\text{TX } C \uparrow \text{ D. publiques}} \text{ Globale}$$

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995
TX de C ↑ P.I.B. a) $\frac{\Delta P.I.B.}{P.I.B.}$	1	0.57	0.95	1.04	1.7	2.32
TX de C ↑ des dépenses publiques b) $\frac{\Delta D.P.}{D.P.}$	1	0.52	0.77	1.23	1.64	2.04
c) rapport 1/2	1	1.1	1.23	0.84	1.04	1.14

Commentaire : le rapport 1/2 est proche de l'unité (1) sur l'ensemble de la période sauf en 1993 où il lui est inférieur (0.84) donc une certaine rigidité du taux de C ↑ du P.I.B. par rapport au TX de C ↑ des dépenses publiques ; lequel taux a connu une C ↑ continue et soutenue depuis l'année de référence 1990.

Autrement l'accumulation des dépenses, durant cette période, qui aurait du multiplier les effets, et donc fait accroître plus que proportionnellement de P.I.B. n'a pas donné des effets cumulatifs .simplement l'effet résultat n'a fait que suivre dans la même proportion la dépense ponctuelle, ce qui pourraient remettre en cause l'évaluation de la performance du décideur étant donné que les moyens auront dépassé les résultats.

Ceci amène aussi à réfléchir sur l'opportunité des projets –voir branches –et les critères sur lesquels ont été assis les choix ou la sélection de tels projets. ces derniers s'avère alors coûteux.

b) efficacité économique simple

L'étude de la performance des investissements est clarifiée à partir de l'expression a/b figurant dans le tableau suivant(n°04).par définition , et selon notre conception du rapport a/b, l'efficacité économique simple est donc , le résultat de la conjugaison de la productivité marginale des investissements et de l'intensité de l'investissement par rapport au P.I.B. on constatera qu'elle a été constante durant toute la période et avoisinait l'unité.pour de plus amples explications on se référera à l'efficacité absolue et à sa variation annuelle figurant en haut du table.

Les même conclusions auxquelles nous sommes arrivés au niveau de la performance globale, s'imposent ici.

Au total l'efficacité économique est sans rapport avec les ressources allouées et le niveau du déficit.

Tableau N°04

Tableau d'efficacité économique simple $\frac{P.I.B}{INVESTISSEMENTNET}$

Année	1974	1977	1980	1983	1987	1990	1991	1992	1993
1)P.I.B. Millions DA	55	87.2	162.5	233.8	312.7	536.6	844.5	1045. 2	1093
2)investissement Millions DA	17	38.4	54.9	80.3	93	135.8	218.8	283.8	314.9
Effcience absolue	3.24	2.27	2.96	2.9	3.36	3.95	3.86	3.68	3.47
$\Delta = \text{variation}$ <i>del'effcience</i>	*	-0.97	+0.69	-0.06	0.46	0.59	-0.09	-0.18	-0.21
1= taux de croissance $\frac{\Delta P.I.B.}{P.I.B(1974)}$	-	0.59	1.95	3.25	4.69	8.76	14.35	18.00	18.87
2= taux de croissance $\frac{\Delta I}{I(1974)}$	-	1.26	2.23	3.72	4.47	7.00	11.87	15.7	17.52
c) rapport $\frac{1}{2}$	-	0.47	0.87	0.87	1.05	1.25	1.21	1.15	1.07

2) EVALUATION DE L'ACTION ETATIQUE AU NIVEAU DU SOCIAL

Action de l'état est appréhendée, dans ce cadre, par deux rapports d'effcience sociale qui exprimeront la variation du P.I.B. par rapport aux dépenses d'amélioration des conditions du collectif des travailleurs y compris donc celle de formations et de santé, nous en distinguerons deux ratios :

- Une effcience sociale indirecte telle qu'elle figure dans le tableau [n°05]. nous relèverons que dans l'ensemble le rapport des taux de croissance est inférieur à l'unité.

Ceci traduit un disproportionnement entre la croissance du P.I.B. et l'accumulation des dépenses a caractère social : le rythme de croissance de ses dernières dépassent largement celui du P.I.B. autrement l'offre des biens publics n'a pas donné son effet et par delà la rationalisation des choix de dépenses publique a été effectuée de manière beaucoup plus privative que collective ; les dépenses prenant des formes de subventions accordées à titre individuel.

- Une effcience sociale directe telle qu'indiciée par le tableau [n°06]

Il y a lieu de remarquer ici que la motivation directe a quelque effet, toutefois infime mais non négligeable, sur la croissance du P.I.B. en effet le ratio est supérieure à l'unité particulièrement pour les années 1991 et 1992 .seulement , pour les années 1993, 1994 ,1995 celles de l'ajustement structurel, le ratio

connaît un fléchissement notable de devient très peu différent de l'unité. D'où nous concluons que le ratio n'a pas été tout à fait indifférent à la politique économique nationale mise en œuvre jusqu'alors.

TABLEAU N°05

Efficiencce sociale globale

[Efficiencce au niveau social est mesurée par le rapport du taux de croissance du P.I.B. sur le taux de croissance des dépenses à caractère social : i.e.

La variation de 1% des dépenses sociales a induit x% de tx du P.I.B.

(Pour interpréter la rationalisation en matières de dépenses sociales =conditions de travail)]

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995
1 TX C ↑ P.I.B	1	+0.57	0.95	1.04	1.7	2.32
2 TX C ↑ D.S.	1	0.42	1.6	2.2	2.4	3.01
Rapport ½ par année de base	1	1.36	0.6	.47	0.71	0.77

Source : idem

Tableau n°05

Efficiencce sociale simple

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Tx C ↑ P.I.B	1	0.57	0.95	1.04	1.7	2.32
Tx de C ↑ des Rs distribution	1	0.1	0.63	0.95	1.47	2.06
Rapport 1/2	1	5.7	1.51	1.09	1.16	1.13

Source : idem

CONCLUSION

L'efficacit  est th oriquement mesure du taux de r alisation .comme l'objectif primaire, de toute action  conomique de l' tat, est la croissance du P.I.B., nous consid rerons la performance du d cideur public ou la rationalisation des choix –comme le taux de croissance r el du P.I.B.par rapport   l'ensemble des d penses effectu es .chose qui peut ais ment se d duire   partir de tableaux pr c dents,   titre indicatif on se r f rera au tableau de l'efficacit   conomique globale.

Comme l'efficacit  aux divers niveaux pass s en revue est tr s faible, et qu'en outre, conjugu e   un d ficit budg taire chronique important et   une asphyxie  conomique, on peut conclure que les d penses  tatique n'ont pas  t  effectu es en faveur de secteurs, ou branches, g n rateurs d'effets cumulatifs positifs.c'est dire aussi que la rationalisation des choix n'a pas repos e sur des crit res objectifs, par rapport  

l'état de l'économie. l'économie. l'ampleur des dépenses, voire leur croissance, atteste que les moyens étaient conséquents durant la période étudiée.

Quelle sera l'attitude de l'état face à ce phénomène de non efficacité d'autant que l'investissement productif au contraire de l'investissement spéculatif privé n'est motivé que par une machine bien huilée – une activité économique saine dans son fonctionnement et porteuse d'opportunités de profit. De ce fait l'état doit encore dépenser beaucoup plus aux seules fins d'assainissement économique. c'est que l'état actuel de l'économie nationale ne fait pas exception mais présente bien tous les aspects que connaît l'ensemble des économies ayant fait l'objet d'une politique d'ajustement structurel. [à ce propos on référera à l'étude de BUFFIÉ][12].

Aussi l'état doit-ce qui suppose la révision des critères de rationalisations des choix en matières de dépenses relancer l'activité économique et la stabilité, pour susciter la concurrence et, en même temps motiver le travailleur par l'offre croissante et permanente de biens collectifs, s'il veut – à plus ou moins long terme – adopter une attitude d'agent de régulation macro – économique qui devrait être la fonction principale dans l'état normal des choses.

Le résultat en est que ce type d'austérité tel que pratiqué, appelle à encore plus de dépenses étatiques. c'est là un dilemme qui n'est pas prêt d'être solutionné.

Notes

[1]Huet cité par L.Weber : « analyse économique de dépenses publiques. »

P.U.F.1978

[2]CHAU : « Mangement et rationalité »

Colloque international (setif) 26,28 mai 1986.

[3]R.Musgrave : « public finance in theory and practice. » Mc Graw Hill, 1973.

[4] M.I.Blejer et A.Cheasty : « comment mesurer le déficit budgétaire. »

Finance et développement, 1992.

[5]Adolf Wagner: « Three extracts on public finance. »

Dans « Richard Musgrave and Allen Peacock » «Classics in the theory of public finance.»Mc Millan N.Y.1958

[6] «rapport annuel du programme de la période transitoire»

premier Ministère 1995.

[7]CHAU : idem

[8]L.LERATAILLE « le choix budgétaire »P.U.F.1972

George Mac Kenrick: « productivité » dans banques. » 1982

[10]Edward F.Buffet: The short and long –run effects of fiscal policy.

The World Bank –

Economic Revue volume 6 number 3. The world bank-
George Mac Kendrick : « productivité » dan banques. » Avril 1982.

Bibliographie

- « Classics In The Theory Of Public Finance. » Mc Millan N.Y. 1958.
- « Rapport Annuel Du Programme de la Période Transitoire » Premier Ministère 1995.
- Adolf Wagner: « Three Extracts on Public Finance. » Dans « Richard Musgrave And Allen Peacock »
- CHAU. : « Management Et Rationalité » Colloque International (Setif) 26,28 Mai 1986
- Créel, J. Et Sterdyniak, H. « Comment Evaluer l'Orientation de La Politique Budgétaire ». Problèmes Economique, N°2449, 1995
- Edward F. Buffie : The Short And Long –Run Effects Of Fiscal Policy.
- George Mac Kendrick : « Productivité » Dans Banques. » 1982
- Huet Cité Par L.WEBER : « Analyse Economique des Dépenses Publiques. » P.U.F. 1978.
- Jacques Attali, « Analyse Economique de la Vie Politique. » P.U.F. 1981
- L. LERATAILLE « Les Choix Budgétaire » P.U.F. 1972
- Lyn Spaire Et H.G. Van Der Tak, « Analyse Economique de Projets » Economica 1975.
- M.I. Blejer Et A. Cheasty : « Comment Mesurer le Déficit Budgétaire. » Finance Et Développement, 1992.
- R. Musgrave: « Public Finance In Theory And Practice. » MC Graw Hill, 1973.
- The World Bank . Economic Revue Volume 6 Number 3. The World Bank
- Vessillier Elisabeth, « Fondements de l'Economie Financière. » P.U.F. 1972
- Xavier Bonnet Et Al « Croissance Potentielle et Diagnostic Conjoncturel » Problèmes Economiques, N°2449, 1995.